



**Cycle de séminaires sur la professionnalisation des artistes dans les écoles supérieures d'art**

**Compte-rendu du séminaire 1**

mercredi 27 avril 2016, à l'ESAD, 10h-17h

## **« Comment favoriser l'hétérogénéité sociale et culturelle dans les écoles d'arts ? »**

Animation/compte-rendu : Raphaèle Fleury (IIM) et Florence Legendre (CEREP/URCA)

## Introduction

Eléments de contexte : Plusieurs disciplines (cirque, marionnette) ont formulé ou sont en train de formuler leur référentiels de compétence, pour la reconnaissance de leurs métiers.

>>> Un premier paradoxe qui interroge les écoles supérieures d'art : la professionnalisation d'un métier implique la consolidation institutionnelle des contenus et des frontières disciplinaires ce qui semble contradictoire avec la réalité des pratiques artistiques profondément interdisciplinaires. Projet d'un pôle ARTS à l'URCA, avec des licences disciplinaires et un master interdisciplinaire. Projet d'une journée d'études en janvier 2017, au Cnac.

On aborde ici la problématique du point de vue du passage des métiers de l'art à des « professions » ou groupes professionnels.

**« Les professions, ce sont des identités à construire, des statuts à défendre, des territoires à protéger, des clientèles à rassurer. », PARADEISE Catherine, 2003**

Les écoles supérieures occupent une position clé dans ces processus. Passer de métier à profession c'est :

- **Une « Licence »** : l'autorisation d'exercer, formelle (un diplôme) ou informelle (une expérience). L'accès au groupe professionnel découle d'un diplôme, ou tout au moins d'un « droit d'entrée »

=> pour les écoles, il s'agit de s'interroger sur le choix des impétrants.

- **Un « Mandat »** : la façon dont on fait le travail, des contenus et des pratiques communes

=> pour les écoles, il s'agit de s'interroger sur l'hétérogénéité des pratiques professionnelles enseignées.

- **Des frontières** : elles s'érigent entre les professionnels et les profanes, mais aussi entre groupes professionnels

=> pour les écoles, se pose la question de l'inter/pluri-disciplinarité.

Les trois écoles sont à trois moments historiques différents de la professionnalisation de leur secteur :

**ESAD (Design)** : processus bien avancé (il existe des écoles de beaux-arts depuis 300 ans !, 52 écoles supérieures en France)

- DNAT – niveau licence –
- DNSEP – grade de master –
- Vers un assouplissement des règles :
  - Dossiers d'équivalence. Au départ : en commission nationale. Maintenant, c'est l'école elle-même qui instruit les dossiers d'équivalence.
  - Avant N-1 quand un étudiant arrivait d'une autre filière. Ce n'est plus le cas maintenant.
- Difficultés dues à l'introduction des diplômes nationaux :
  - Jurys de 5 personnes avec nécessité d'au moins 1 docteur
  - L'introduction du mémoire
- Remédiations :
  - Niveaux de validation intermédiaires (CEAP en 2<sup>e</sup> année ; CESEP en 4<sup>e</sup> année) ; le CEAP permet la reconnaissance du niveau bac (niveau IV) par le Ministère pour étudiants non bachelier.

**CNAC (Cirque) : processus en cours**

- mise en œuvre du DNSP d'artiste de cirque depuis 2013 - niveau licence.
- Diplôme d'Etat de professeur de cirque (imposé par le ministère). Une commission de travail - sans les écoles - a initialement proposé un premier projet (Toutes les épreuves étaient orales, à 1000 euros l'épreuve - pour l'organisateur - , 5 membres du jury, etc.)

=> demande des trois écoles impliquées pour rajouter une épreuve écrite. Création du diplôme mais pour l'instant pas de la formation qui va avec. En VAE uniquement.

- Diplôme de Technicien de cirque (réclamé par les techniciens – pour pouvoir faire financer les formations par les dispositifs de formation professionnelle et les employeurs pour couvrir leur responsabilité)

**Institut International de la Marionnette (inclut l'ESNAM + formation continue + recherche et documentation) : en début de processus**

- **Demande d'habilitation en cours d'un DNSP de comédien, spécialité acteur-marionnettiste (niveau licence).** Cette demande s'inscrit dans une stratégie à long terme pour, à terme, déboucher également sur des diplômes de constructeur et d'auteur marionnettiste. La prochaine promotion de l'ESNAM va recevoir ce diplôme.
- Première VAE délivrée en 2016 par l'IIM pour le DMA (diplôme délivré jusqu'à présent par l'IIM au terme des 3 ans de l'ESNAM)
- Création en 2014 au sein de THEMMA d'un groupe de travail "constructeurs" pour la reconnaissance de ce métier > projet de DMA ?
- Le bac préalable n'était pas indispensable à l'ESNAM jusqu'à présent, mais le DNSP va changer la donne => réduire le nombre de candidats ? Affirmation de l'appartenance / possession à une certaine culture académique ?
- Idem : en raison du rattachement du diplôme du marionnettiste à la notion d'acteur / d'interprète, on demande maintenant d'être passé par une école de théâtre ou une pratique professionnelle du théâtre avant le concours alors qu'auparavant ce n'était pas le cas (les candidats provenaient aussi des arts plastique, voire de l'ébénisterie etc.)
- Toujours pas de statut pour ce qui auparavant était considéré comme la particularité du métier de marionnettiste : à la fois auteur, metteur en scène, constructeur et interprète.

## **I - De quelle(s) hétérogénéité(s) parle-t-on ?**

Si l'art raconte le monde, alors il doit refléter son hétérogénéité, les artistes aussi, d'où l'importance de préserver, d'encourager l'hétérogénéité des futurs artistes.

### 1/ L'hétérogénéité des pratiquants :

- **Hétérogénéité sociale** : Sous-représentation des catégories sociales populaires
  - Chiffres du CNAC à venir ....

- À l'ESNAM, sur les 11 promotions (143 élèves) = 37% parents professions supérieures, 27% parents enseignants et professions intermédiaires, 10% parents employés, 7% parents artisans, commerçants, chefs d'entreprise, 7% retraités, 3.4% parents ouvriers<sup>1</sup>.
- ESAD : sur la dernière promotion, 19 étudiants sur 51 sont titulaires d'un bac S.
- **Hétérogénéité culturelle** : On observe un fort eurocentrisme du répertoire de théâtre (voire franco-français). Pourcentages d'étrangers, assez variables
  - ESNAM : étrangers 36% en moyenne (diplômés)
  - CNAC : environ 30% en moyenne
- **Hétérogénéité/mixité sexuelle** : Faible présence des femmes dans les instances de décisions. Se concentrer sur les jurys. Présence des femmes s'explique en général parce qu'elles représentent le titulaire de la fonction.
  - CNAC : Dans les préparations (écoles de loisirs) : plutôt des filles ; dans les cursus professionnels plutôt des garçons. Sur les diplômés depuis la 1<sup>ère</sup> promotion : 107 filles pour 209 garçons (33%)
  - ESNAM sur les 11 dernières promotions (147 élèves), environ 66% de femmes, très inégalement répartie selon les promotions. La première promotion est paritaire, mais sur la 9<sup>e</sup> promotion 87.50% de filles. Idem pour la 10<sup>e</sup>. Promotion à venir, presque la parité. Très nettement non paritaire pour les candidats.
  - ESAD : plutôt des filles.
- **Le physique** :
  - Pourquoi une sur-représentation des corps féminins filiformes à l'ESNAM ? (comme dans les écoles de théâtre en général)

POUR LA SUITE : **Comment saisir l'hétérogénéité des étudiants retenus ?**

- **Produire des données sur les candidats et les lauréats pour permettre des comparaisons.**
- **Produire des données diachroniques (évolution dans le temps).**

## 2/ L'hétérogénéité des pratiques

Veiller à l'ouverture des étudiants, éviter les risques de l'académisme, favoriser le renouvellement des arts.

Cette dimension renvoie aux pratiques pédagogiques.

- Temporalités d'apprentissage => nécessaire individualisation de la formation.
- Les effectifs d'étudiants => pratiques pédagogiques différentes selon la taille des groupes.
- La prise en compte des ressources d'apprentissage informelles, non académiques (tuto sur Internet, par exemple).

**Comment saisir l'hétérogénéité des pratiques ?**

- **L'analyse des référentiels de compétences.**

<sup>1</sup> Dans la population active en 2014 (cf. INSEE), on trouvait : 17% de professions supérieures, 26% de professions intermédiaires, 28% d'employés, 6 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise, 20% d'ouvriers.

- **Les profils des formateurs :**
  - Ratio prof permanents / intervenants extérieurs
  - ESNAM : uniquement des intervenants extérieurs, des artistes : metteurs en scène, marionnettistes, comédiens, facteurs de marionnettes, scénographes.... Mais intervenants réguliers. Sauf pour le français, le chant choral et les cours théoriques pour lesquels il y a des « permanents ».
  - ESAD : 98% de professionnels, souvent anciens élèves (170 environ), sauf prof de théorie. Pour le doctorat, problème d'encadrement par des designers qui ne sont pas eux-mêmes titulaires d'un doctorat (=> en co-tutelle avec une université).
  - CNAC : équipe de permanents + équipe de professionnels. Actuellement période de renouvellement générationnel de ce groupe professionnel (Au départ : des professionnels du cirque ; petit à petit : des sportifs de haut-niveau ; aujourd'hui : des anciens étudiants qui sont en phase de reconversion).
  
- **La diversité des diplômes**
  - Choix des spécialités
    - ESAD : orientation en fin de 1ère année
    - CNAC : possibilité, à la marge, de changement de spécialité
    - ESNAM : auparavant, possibilité pour les élèves d'indiquer une orientation (> "mention" construction / mise en scène / interprétation sur le diplôme DMA). A partir du DNSP d' "acteur-marionnettiste" ??? > envisager une spécialisation en Master ?

Pour les écoles, il s'agit de réfléchir aux effets de la professionnalisation sur l'hétérogénéité sociale et culturelle des futurs professionnels. La question du maintien de l'hétérogénéité sociale et culturelle dans les écoles d'art se pose à différents moments qui peuvent être autant des leviers pour l'action (voir « to do list » en conclusion):

- au cours des procédures de recrutement (filères en amont, critères de sélection à l'entrée, passerelles, etc.)
- pendant la formation (organisation des formations, pratiques et contenus de formations, profils des formateurs, etc.)
- à l'entrée dans la profession (choix des spécialités, VAE, etc.)

## **II - Pistes de réflexion pour préserver/favoriser l'hétérogénéité des profils étudiants dans les écoles d'art**

### **Quels sont les processus de sélection ?**

- ESNAM : dossier, auditions, stage d'une semaine, 2<sup>nd</sup>e audition
- CNAC : dossier, stage d'une semaine, 2<sup>nd</sup>e audition
- ESAD : dossier, entretien. Règles de sélection imposées par le Ministère.

### **Quels prérequis culturels des écoles ?**

- Travailler sur la clarification des prérequis culturels attendus par l'école. (Par exemple à l'ESNAM connaître Phèdre...).

- Les prendre en compte dans les contenus enseignés ? Module de « mise à niveau » ?

### Quels sont les critères de sélection ?

- Quels critères formels/officiels ?
  - DNSP / DNSEP => possession du baccalauréat
  - ESNAM : dans le projet de DNSP => exigence de pratique théâtrale antérieure à hauteur de 15 heures hebdomadaires pendant un an.
  - La maîtrise de la langue.
    - ESNAM : ce n'était pas un critère, le devient avec le DNSP => cours de langue (en DNSP 2 ils doivent passer le B2). C'est dans le DNSP comme prérequis (or on pourrait très bien être un comédien qui joue dans une autre langue). Mais le mémoire serait alors à envisager sous d'autres formes qu'écrites.
    - Au CNAC ce n'est pas un prérequis. Mais également cours de langue et en DNSP 2 ils doivent passer le B2.
    - ESAD : problème bloquant du mémoire à rédiger.  
+ Question de la pratique de l'anglais de la part des pédagogues.
- Quels critères informels ?
  - Parcours attendus :
    - CNAC : avoir une expérience de cirque/sport (existence d'une filière de formation en amont, du loisir au professionnel).
  - L'apparence physique des candidats.
  - L'idée du groupe à constituer : écartement d'éléments qui sont supposés perturbateurs pour 1 promotion à venir
  - Les esthétiques (un latino américain débarquant avec une muppet en mousse a-t-il des chances d'entrer à l'ESNAM ?)

### Image de l'école ?

Sentiment d'illégitimité des jeunes qui ne postulent pas ?

- Réfléchir sur les images que renvoient les écoles.
- Contenus en ligne => une voie d'accès aux savoirs pour des publics qui se sentent illégitimes, plus large que les publics captifs.

### Quelle composition des jurys ?

- La parité entre hommes et femmes.
  - CNAC : Vers plus de parité dans la composition des jurys.
  - ESAD : recherche de la parité entre hommes et femmes.
  - ESNAM : encore à travailler
- Présence des enseignants ? Pour éviter l'anticipation de la relation pédagogique :
  - Comment moduler la pédagogie de sorte que ce qui peut être ressenti comme perturbateur ne devienne pas un filtre à l'entrée ?
  - CNAC : problématique du recrutement assuré par l'équipe pédagogique qui va enseigner. Risque de sélection non-désintéressée / ignorance de la culture de l'établissement si l'on ne faisait pas appel à l'équipe pédagogique.
  - ESNAM : les deux jurys de recrutement sont différents.

### Les bourses pour les étudiants

- Pourcentage de boursiers ? (ESAD : 32%)
  - ESAD : FNAUC (fond national d'aide) très compliqué. 32 %. Augmentent de 2 % tous les ans (alors qu'il est de plus en plus difficile d'être boursier). Certains élèves sont endettés pour l'achat de matériel. Tous paient les mêmes droits d'inscription, par contre les voyages etc. sont gratuits.
  - ESNAM : CROUS, FNAUC, fondations. Plus de bourses sur fonds propres. Les étrangers doivent justifier de 650 € / mois pour la préfecture. Fonds de secours. Villa. Selon le règlement, il leur est interdit de travailler pendant leurs études. Pas de frais d'inscription + IIM paie l'inscription à l'UPJV. Droits d'inscription ? Matériaux fournis par l'école.
  - CNAC : CROUS + avant il y avait des bourses internes, sur les fonds propres de l'école. Maintenant qu'il y a accès aux bourses CROUS : le fond est redirigé vers la cantine du midi. Aides par les ambassades, centres culturels, etc. BDE => ceux qui sont en difficulté sont prioritaires pour ces petits boulots.

### **III Pistes de réflexion pour préserver l'hétérogénéité des pratiques dans les écoles d'art :**

#### **Quelle diversité des profils des enseignants ?**

- Dépend beaucoup de la direction (réseau de professionnels)
- En lien avec le projet de l'école

#### **Quels dispositifs de formation / d'insertion professionnelle ? L'interdisciplinarité peut être construite par l'élève et/ou par l'enseignant.**

- Création collective
- Accompagnement
- Compagnonnage

#### **Quels dispositifs d'évaluation ?**

#### **Quelle coordination des études (articulations entre les différents intervenants) ?**

- CNAC : prof référent par spécialité
- ESAD : conseil de classe

#### **Quelles passerelles au sein du DNSP ?**

- CNAC : selon la décision du jury, accès en 1<sup>e</sup> ou 2<sup>e</sup> année, possibilités de redoublement, possibilité de période de césure pour aller travailler (report d'un an).
- ESNAM : 5-6 admis en 2<sup>e</sup> année sur les 10 dernières années (avant le DNSP) : quelles possibilités à l'avenir ? Pas de possibilité de redoublement ( ! le LMD prévoit la possibilité de valider séparément des ECTS => organiser le travail en semestres => possibilité de redoublement).

#### **L'hétérogénéité des ressources d'apprentissage.**

- Contenus en ligne

## En conclusion, POUR ALLER PLUS LOIN :

Hétérogénéité des pratiquants / Hétérogénéité des pratiques

L'idée est de proposer des pistes de réflexion pour approfondir la problématique de l'hétérogénéité. **Chaque école est ainsi invitée à réfléchir à la construction d'indicateurs pensés comme autant de leviers d'action :**

### FONCTIONNEMENT DE NOS ÉCOLES

- **concours d'entrée :**
  - composition du jury ;
  - critères de sélection : formel / informel – officiel / officieux – objectif / subjectif.
  - Principes de composition des groupes
- processus de sélection (analyser à différents moments : réception des dossiers de candidature / phase 1 / admission / passage d'une année à l'autre / diplôme)
- composition du corps professoral / profils des formateurs
- **dispositifs pédagogiques :**
  - temporalités d'apprentissage (possibilités de redoublement) : quelle prise en compte ?
  - prise en compte de l'hétérogénéité des ressources d'apprentissage ? (via le web)
- **Les pratiques/normes professionnelles :**
  - Comparer ce qui fait mode chez les diffuseurs et ce qui se fait à l'école.  
=> choix d'intervenants prestigieux ou travail de fond sur le long terme ? Avec pour indicateur = membres du directoire / conseil péda / jury ?
  - Esthétiques

### ANALYSE DES FILIÈRES

- Amont : qu'est-ce qui se fait ? privé / public.
- Aval : idem

### LES CONTEXTES

- les représentations du métier d'artiste / de nos disciplines dans la société
  - l'image de l'école
  - l'action publique
-



Liste des participants :

Nom	Prénom	Institution	Fonction
APPERT-RAULIN	BARBARA	CNAC	Responsable de la Formation tout au long de la vie
BAILLON	SYLVIE	Le Tas de sable	Metteuse en scène (Cie Ches Panses Vertes) et directrice artistique du lieu de compagnonnage Tas de Sable (Amiens). Pédagogue arts de la marionnette à l'Université d'Amiens (UPJV), au CCR d'Amiens, à l'IIM / ESNAM (Charleville-Mézières).
BEHR	BRIGITTE	IIM	Assistante de direction, secrétaire à la formation (ESNAM)
ELAIN	NATHALIE	IIM	Coordinatrice des études de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette (ESNAM)
EUDES	EMELINE	ESAD	Responsable recherche
FLEURY	RAPHAELE	IIM	Responsable du pôle Recherche et Documentation, titulaire chaire ICiMa
FROISSART	TONY	CEREP	MCF, STAPS
KE-LY'NN	HOUSSIN	Le Jardin parallèle	Artiste
LAFOLLIE	DELPHINE	CEREP	Docteure en STAPS
LAOT	FRANCOISE	CEREP	PR Sociologie - Sciences de l'éducation, Directrice du CEREP (EA 4692)
LEGENDRE	FLORENCE	CEREP	MCF Sociologie
LESPRIT	CATHERINE	ESAD	Chargée de la scolarité
MIEUSSET	CLAIRE	CEREP	Docteur en Sciences de l'éducation
MITTELETTE	FRANCOISE	SUAC URCA	Directrice du SUAC (Service Universitaire de l'Action Culturelle) et enseignante à l'UFR Droit et Science politique de Reims
RIGAUDIERE	ANGELICA	CEREP	MCF Sciences de l'information
TENAILLON	AUDREY	ESAD	Scénographe et architecte d'intérieur. Professeure de design d'espace et de scénographie.
THOMAS	CYRIL	CNAC	Responsable Recherche et développement, co-titulaire de la chaire ICiMa
THURIOT	FABRICE	CRDT	Docteur en Droit public, HDR, ingénieur d'études au CRDT (EA 3312 - GIS GRALE CNRS)
TNOURE	JAMEL	I3M	Etudiant en sciences de l'information et de la communication